

Penser par soi-même

Les Lumières, c'est la sortie de l'homme hors de l'état de tutelle dont il est lui-même responsable.

2 *L'état de tutelle* est l'incapacité de se servir de son entendement sans la conduite d'un autre. On est **4** *soi-même* responsable de cet état de tutelle quand la cause tient non pas à une insuffisance de l'entendement mais à une insuffisance de la résolution et du courage de s'en servir sans la conduite **6** d'un autre. *Sapere aude !* Aie le courage de te servir de ton propre entendement. Voilà la devise des Lumières.

8 Paresse et lâcheté sont les causes qui font qu'un si grand nombre d'hommes, après que la nature **10** les eut affranchis depuis longtemps d'une conduite étrangère (*naturaliter maiorennes*), restent **12** cependant volontiers toute leur vie dans un état de tutelle ; et qui font qu'il est si facile à d'autres de **14** se poser leurs tuteurs. Il est si commode d'être sous tutelle ! Si j'ai un livre qui a de l'entendement à **16** ma place, un directeur de conscience qui a de la conscience à ma place, un médecin qui jute à ma **18** place de mon régime alimentaire, etc., je n'ai pas alors moi-même à fournir des efforts. Il ne m'est **20** pas nécessaire de penser dès lors que je peux payer ; d'autres assumeront bien à ma place cette fastidieuse besogne. Et si la plus partie, et de loin, des hommes (et parmi eux le beau sexe tout entier) tient ce pas qui affranchit de la tutelle pour très dangereux et de surcroît très pénible, c'est **22** que s'y emploient ces tuteurs qui, dans leur extrême bienveillance, se chargent de les surveiller. Après avoir d'abord abîté leur bétail et avoir empêché avec sollicitude ces créatures paisible d'oser faire un pas sans la roulette d'enfant où il les avait emprisonnés, ils leur montrent ensuite le danger **24** qui les menace s'ils essayent de marcher seuls. Or ce danger n'est sans doute pas si grand, car après quelques chutes ils finiraient bien par apprendre à marcher ; un tel exemple rend pourtant timide et **26** dissuade d'ordinaire de toute autre tentative ultérieure.

28 Il est donc difficile à chaque pris individuellement de s'arracher à l'état de tutelle devenu pour ainsi dire une nature. Il y a même pris goût et il est pour le moment vraiment dans l'incapacité de se servir de son propre entendement parce qu'on ne l'a jamais laissé s'y essayer. Les préceptes et les formules, ces instruments mécaniques d'un usage raisonnable ou plutôt mauvais de ses dons naturels, sont les entraves d'un état de tutelle permanent. Qui les rejette ne sauterait par-dessus le plus étroit fossé qu'avec maladresse parce qu'il n'aurait pas l'habitude de se mouvoir aussi librement. Aussi, peu nombreux sont ceux qui ont réussi à se dé potrà, par le propre travail de leur esprit, de l'état de tutelle et à marcher malgré tout d'un pas assuré.

Immanuel Kant, *Qu'est-ce que les Lumières ?*,
tr. J.-F. Pourier et F. Proust, Paris, GF Flammarion, 2006, p. 43-44.

Questions de synthèse

1. Quel est l'idée directrice du texte ? Repérer le thème principal de l'extrait, énoncer le problème soulevé par l'auteur et sa thèse.
2. Montrer l'articulation de l'extrait. Repérer les différents moments du texte en faisant référence à la numérotation des lignes.

Questions de synthèse

3. Que signifie « l'état de tutelle » ?
4. Quel rôle jouent les tuteurs dans la servitude intellectuelle ?
5. Expliciter quelles sont les difficultés qui empêchent de se libérer de la tutelle ?

Questions | Corrigé

1. Quel est l'idée directrice du texte ? Repérer le thème principal de l'extrait, énoncer le problème soulevé par l'auteur et sa thèse.

Dans cet extrait de *Qu'est-ce que les Lumières ?*, Kant définit la démarche des Lumières comme une émancipation : la sortie de l'homme hors de l'état de tutelle dont il est responsable. Être sous tutelle, c'est dépendre d'autrui pour penser et agir. Cette dépendance n'est pas due à un manque d'intelligence, mais à un manque de courage et de volonté. Le philosophe montre que la véritable liberté ne réside pas dans l'obéissance, mais dans l'usage autonome de la raison. Le problème central soulevé est celui de la capacité de l'homme à se délivrer des opinions acquises et des autorités qui l'enchaînent. Kant affirme que cette libération est difficile, car la paresse et la lâcheté rendent les individus dociles, et les "tuteurs" entretiennent cette dépendance. Sa thèse est claire : seule l'audace de penser par soi-même — *sapere aude* — peut permettre à l'humanité de sortir de l'obscurité intellectuelle.

2. Montrer l'articulation de l'extrait. Repérer les différents moments du texte en faisant référence à la numérotation des lignes.

L'ensemble du texte suit une progression argumentative allant de la définition à la critique, puis à la perspective d'émancipation. Kant structure son raisonnement en trois temps. Il définit les Lumières et la notion centrale de *tutelle* comme incapacité à penser sans autrui. Il en dégage la cause morale : non pas l'ignorance, mais le manque de courage [l. 1-6]. Il analyse les causes et les effets de cette tutelle. Les hommes, par paresse et lâcheté, acceptent de rester mineurs, tandis que les autorités (religieuses, politiques, morales) entretiennent cette dépendance pour mieux les diriger [l. 7-21]. Enfin, il souligne la difficulté de l'émancipation. Sortir de cet état demande un apprentissage progressif, car l'habitude de l'obéissance empêche d'exercer librement la raison. Seuls quelques-uns réussissent à se libérer par leur propre effort [l. 22-fin].

3. Que signifie « l'état de tutelle » ?

Pour Kant, l'état de tutelle est une forme de dépendance intellectuelle : l'homme laisse d'autres penser à sa place. Ce n'est pas une faiblesse naturelle, mais une attitude volontaire, liée à la peur et à la paresse. L'homme préfère la sécurité de l'obéissance à la responsabilité de la pensée autonome. Être mineur, c'est donc vivre sous la domination d'autorités morales, politiques ou religieuses qui dictent ce qu'il faut croire. En ce sens, la « minorité » n'est pas un défaut d'intelligence, mais une démission de la raison. Le message de Kant est éthique : il faut le courage d'utiliser son entendement sans attendre la permission d'un tuteur. La véritable maturité de l'esprit consiste à penser par soi-même, même au prix de l'erreur.

4. Quel rôle jouent les tuteurs dans la servitude intellectuelle ?

Kant dénonce ici la responsabilité des autorités extérieures — religieux, dirigeants, savants — qui encouragent la passivité. Ces tuteurs profitent du confort intellectuel de leurs "protégés" et entretiennent leur dépendance en leur faisant croire qu'ils les protègent. En leur offrant des règles toutes faites, ils transforment l'obéissance en habitude. Leurs discours alarmistes (« le monde est dangereux sans nous ») empêchent l'émancipation. Kant souligne la complicité entre les deux camps : les tuteurs veulent conserver le pouvoir, et les mineurs trouvent dans cette tutelle une sécurité. Ainsi, la servitude intellectuelle n'est pas seulement imposée : elle est intériorisée. Les préjugés et les dogmes deviennent les chaînes de l'esprit.

5. Expliciter quelles sont les difficultés qui empêchent de se libérer de la tutelle ?

L'émancipation suppose un travail de la raison : apprendre à juger par soi-même, à se tromper, à recommencer. Or, l'homme habitué à l'obéissance n'a jamais exercé ce pouvoir. Il a pris goût à sa dépendance : la tutelle est devenue sa seconde nature. Kant compare la liberté intellectuelle à la marche : il faut tomber pour apprendre à se tenir debout. Mais les institutions, les formules, les doctrines empêchent cet apprentissage, en remplaçant la réflexion personnelle par des automatismes. Ainsi, la sortie de la minorité exige un courage moral et une éducation progressive de l'esprit. Peu d'individus y parviennent : penser librement demande un effort critique permanent, condition de toute vérité.